

MEMENTO

Médecin de garde : 15 Pharmacie de garde: 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabi-

net sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43 Taxi Abiven: 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

MAIRIE: Tél: 02 98 61 45 72 courriel: treflez.mairie@wanadoo.fr **SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE** Adresse: www.mairie-treflez.fr

Bibliothèque : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de

16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

Relais Parents Assistantes Maternelles: 06.30.07.34.72 relais@ccbk.org

Gendarmerie de Plouescat : ouverte du lundi au samedi de

14 h à 18 h.

conciliateur de justice : M. Grondin, , 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23 courriel: grondinconciliateurdejustice@gmail.com permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois,

de 8 h 30 à 12 h

ARBRE DE NOEL DU CCAS

L'arbre de Noël du CCAS, pour les enfants de Tréflez et leur famille, aura lieu le samedi 10 décembre 2016 à la salle omnisports.

Il débutera par un spectacle présenté par les enfants de l'école de Tréflez.

Le Père Noël distribuera les jouets vers 18 h 30 aux enfants de Tréflez âgés de 0 à 10 ans.

Un repas sera ensuite servi aux familles. Au menu : bateau de macédoine et saumon, jambon à l'os sauce aux poivres - embeurré de légumes, assiette gourmande.

Prix du repas : 12 €, payable à l'inscription en mairie pour le samedi 3 décembre. Repas gratuit pour les enfants de moins de 10 ans qui reçoivent un cadeau. Aucune inscription ne sera prise sur place.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 14/18:

Vendredi 11 novembre à 11 h 30 : rassemblement devant la mairie. Vente de bleuets. Dépôt de gerbe au monument aux morts.

12 h: vin d'honneur à la MTL, offert par la municipalité.

13 h : Repas à l'Optimist à Plounevez. Inscription pour le 7 novembre auprès de FL Acquitter 02 98 61 45 62 ou JC Favre 02 98 61 48 93

KELEIER TRELEZ NOUVELLES DE TREFLEZ

10 novembre 2016

N° 1738

PERMANENCE DES ELUS

François ANDRE, Maire, reçoit sur rendez-vous tous les vendredis de 17 h à 18 h 30. Prendre rendez-vous à la mairie. **Malou FAVRET**, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez -vous le jeudi de 17 h à 18 h. Prendre rendez-vous à la mairie.

HORAIRE

MAIRIE: ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi. **AGENCE POSTALE**: ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

BENNE A VEGETAUX

Du 7 au 14/11 au bourg (parking de la salle omnisports). Du 14 au 21/11 à la gare.

FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE:

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées le samedi 12 novembre 2016.

Vente de Légumes :

L'APEL de l'école ND SACRE COEUR organise

une vente de PANIER DE LEGUMES de saison.

Il comprend : Pommes de terre, carottes de sable, Chou fleur, Potimarron, endives, Poireaux, Echalotes, Oignons, panais et radis noir

L'ensemble des légumes est cultivé par des producteurs locaux et vous est proposé au prix de 10 euros. Les caisses consignées de la dernière vente peuvent être remboursées ce jour.

Les paniers seront à retirer le samedi 3 décembre de 10h à 12h dans la cour de l'école.

Le règlement se fait à la commande.

Renseignements et réservations avant le 25 novembre 2016

Mme BROUDIN Maryline: 06.50.36.26.64 Mme QUELENNEC Delphine: 06.84.06.05.17

Noz-Marche du Plouider Noz-Trail

Dans le cadre du Plouider Noz-Trail, Plouider Sports Nature organise une marche de nuit le vendredi 25 novembre 2016.

Cette marche de 8 kms partira de la salle omnisports de Tréflez à 19h et vous fera découvrir les sensations de la marche de nuit à travers de nouveaux chemins ouverts pour l'occasion. Prévoir de bonnes chaussures et une lampe frontale! Pour y participer il suffit de s'inscrire avant le **21 novembre** (attention ! places limitées) auprès de Guylène CARADEC au 06.70.85.62.60. et de déposer une petite participation de votre choix dans l'urne que vous trouverez sur place au profit de l'association "Mô d'Enfants", qui vient en aide aux personnes en situation de handicap, et que nous soutenons cette année

Un grand merci à Paul Meunier, pour le très bel article que nous faisons paraître dans Keleier Trelez de cette semaine, pour la première partie. La seconde paraîtra la semaine prochaine.

Si vous avez un texte à nous proposer en vue de sa publication dans Keleier Trelez, n'hésitez pas , aucun sujet n'est tabou....

La Municipalité.

Le monument aux morts de Tréflez

Comme chaque année, le 11 novembre sera commémoré autour du monument aux morts, dans l'enceinte de notre enclos paroissial. C'est l'occasion de rappeler l'histoire de ce cénotaphe. Mais d'abord, revenons brièvement sur les conditions dans lesquelles ont été édifiés les monuments aux morts dans la quasi-totalité des quelques 36000 communes de France puisque 12 seulement n'ont pas compté de victimes de la Grande Guerre.

Le statut de « mort pour la France » est introduit par la loi en 1915, avec la création de la croix de guerre. Dès 1916 une forte demande de devoir de mémoire se fait jour, tant le conflit perdure et se fait plus meurtrier. Aussi, au lendemain de la guerre, l'Etat lance un recensement des disparus de chaque commune, qui recevra un livre d'or où ils seront consignés. Il prévoit, sous conditions, des subventions aux municipalités désireuses de se doter d'un monument aux morts. Les pertes massives (1,4 million de morts, 3 millions de blessés) conduisent moins à glorifier la victoire qu'à honorer ceux qui ont perdu la vie. Cette figure du *sacrifice* se retrouvera dans la plupart des monuments dont la construction, amorcée en 1919, culmine en 1920. Pour les anciens combattants, qui formaient 90 % des hommes de 20 à 50 ans en France, l'espoir était que leur sacrifice ne serait pas vain et que la Grande Guerre serait la « der des ders ».

Financé par la population

Alors, venons-en à Tréflez. C'est lors d'une séance extraordinaire du 4 janvier 1920 que le maire, Goulven Corre, fait adopter « l'achat d'un tableau sur lequel seront gravés les noms des mobilisés de la commune Morts pour la France ». Commande sera passée à la marbrerie Donnart Frères à Lesneven. Pour le financer, le conseil décide de faire « une quête dans la commune », après quoi il votera, si nécessaire, « le complément de crédit ». Un comité spécial est mis en place pour piloter l'opération. Le maire et le recteur, l'abbé Joseph Conseil, en sont présidents d'honneur, et François Cabon, doyen du conseil, président exécutif, tandis que le lieutenant-colonel Jules Rousseau y incarne la vertu militaire. Huit conseillers municipaux habillés en « commissaires quêteurs » sont mobilisés par paire pour aller tendre la sébile dans les différents écarts de la commune dans l'après- midi du 16 mars. « Dès la fin de la quête, prévoit le conseil, les listes seront déposées à la mairie où tout habitant de la commune pourra en prendre connaissance ». Une initiative bien difficile à imaginer aujourd'hui! Mais elle fut d'usage dans de nombreuses communes rurales au budget trop chiche pour se doter d'un monument digne du sacrifice de ses enfants.

Lors du conseil du 18 juillet, Goulven Corre présente le plan et le devis dressé par Donnart qui ne prévoit plus une simple plaque, mais un véritable « *monument commémoratif* ». Les commissaires quêteurs ont reçu bon accueil puisque la souscription a donné « *environ* » 5000 F - dont 2000 offerts par la famille Rousseau de Keremma- soit le montant du devis de Donnart.

Le conseil choisit d'adosser le monument à la terrasse de la partie haute du cimetière face au porche ouest de l'église. Pourquoi cet emplacement ? Dans de nombreuses régions, l'implantation a fait l'objet d'âpres débats entre les partisans d'un espace public – généralement à proximité de la mairie, ou sur une place centrale - et les partisans d'un espace plus propice au recueillement. Le choix n'était pas sans importance puisque la loi de finance de 1920 – séparation de l'Eglise et de l'Etat oblige - conditionnait l'attribution de subvention à ce que le monument ne se rattache à aucun culte. Dans la majorité des villages, l'église et la mairie partagent la même place centrale, et le monument est placé dans cet espace. Mais dans de nombreuses communes, deux monuments aux morts seront érigés : l'un dans l'espace public, où il peut être « monumental », avec statue de poilu ou autre figure symbolique, et l'autre dans l'église, sous forme d'un tableau qui recense les paroissiens tombés au combat.

Tout laisse à penser qu'à Tréflez l'implantation n'a pas fait l'objet d'un véritable débat. En Bretagne, terre de catholicisme, c'est le plus souvent le cimetière, qui entoure l'église, qui a été retenu. Dans le Finistère, au moins 90 % des monuments sont en terre consacrée pour une moyenne nationale voisine de 18 %. Ce qui n'empêcha pas qu'à Tréflez fut accroché dans l'église à côté de la porte nord un tableau commémoratif en bois peint, aux inscriptions en breton, où l'on peut voir une représentation du calvaire dans laquelle père et mère en deuil entourent la dépouille d'un poilu allongée au pied de la croix.

Le monument proposé par les Frères Donnart, réalisé en kersanton, se présente comme un autel, image du sacrifice, surmonté de deux colonnes à l'antique qui portent un fronton où sont sculptées deux palmes, images de la victoire, autour d'une croix de guerre. Une croix latine de pierre surplombe l'ensemble. Sous le fronton, en français, l'inscription : AUX ENFANTS DE TREFLEZ MORTS POUR LA PATRIE. Entre les colonnes, une plaque de marbre sur laquelle sont gravés, année par année, et par ordre alphabétique, les noms, prénoms, grade (ce qui était rare, car on voulait réunir les victimes dans un même souvenir), et lieu du décès des 63 Tréfleziens disparus sur le front. Des médailles, chapelets, images religieuses ayant appartenus aux disparus ont été scellés dans le soubassement de ce qui s'apparente en quelque sorte à un reliquaire.

Ainsi ce monument, que l'on a voulu très simple, s'apparente-t-il à la majorité de ceux que l'on retrouve dans le Finistère rural, et que l'historien Antoine Prost a pu qualifier de « monuments-tombe », à l'image de la désignation bretonne du monument aux morts : ar bez, la tombe, ar bez meur, la grande tombe, ou encore bez ar maro, la tombe des morts.

(suite au prochain n° de Keleier Trelez)

SEMAINE DES SOLIDARITES



du 15 au 26 novembre 2016 organisée par

Du 15 au 25 Novembre à la Communauté de Communes Exposition « Solidaire à mon âge ? ». Fresques réalisées par des enfants des écoles de l'Argoat à Lesneven, du Tréas à Kerlouan, de Paul Gauguin au Folgoët, du Cambodge, du Sénégal



Sébastien Chambres, artiste brestois, est parti en début d'année à Grande-Synthe pour se rendre compte de ce que vivent les réfugiés. Son documentaire «Et si c'était nous» reflète la situation dramatique de ces hommes et femmes. A l'issue de la projection (30 minutes), des finistériens impliqués dans l'accueil de migrants sur le territoire donneront leur éclairage sur la situation et des pistes d'actions pour agir face à cette réalité qui touche chacun d'entre nous

Samedi 19 Novembre à partir de 19h au Collège Saint-François Soirée-repas au profit d'un projet de ferme-école en permaculture

au Burkina Faso. anisée par l'Apel de Saint-François et Altersud.

Mardi 22 Novembre à 20h au Cinéma Even à Lesneven Soirée-débat après le visionnage du film «Food Chains».

leudi 24 Novembre à 13h30 à l'Iréo à Lesneven Projection du film «Manger c'est pas sorcier». Dans le cadre de la Journée Internationale des Maisons Familiales Rurales, l'IREO de Lesneven projettera le documentaire «Manger c'est pas sorcier» (film Togolais) suivi d'un débat et de la présentation d'un travail d'élèves.

Samedi 26 Novembre de 10 h 30 à 17h à Saint-Frégant Grande journée des Solidarités.

Venez découvrir l'action des Associations de Solidarité de la Communauté de Communes : permanences, marché solidaire...

Restauration : «Rougail Saucisses et Verrine de Fruits », repas préparé par les chantiers d'insertion de l'AGDE (4,5€ sur réservation au Centre Socioculturel Intercommunal - 02,98,83,04,91).







Samedi 3 décembre 2016, grand rassemblement motard au profit de AFM Téléthon (salle de Kerjézéquel, Lesneven, 29).

A partir de 10 h00, différentes animations sur site dont un mini salon et une initiation à la moto pour ceux qui n'ont pas le permis.

Restauration possible sur place. Dons possibles par chèque ou espèces sur place. Ouvert à tout public.

14 h 00 - Départ de la balade moto de 70 kms pour le tour de la côte des légendes.

Renseignements : <u>g.tanne29@gmail.com</u> - Retrouvez toutes les infos à jour (parcours, horaires de passage, photos des précédentes éditions, ...) sur Facebook : TelethonMoto29

L'EPCC du Pays des Abers-Côte des Légendes proposera des cours d'Allemand pour adultes et les plus de 16 ans, à partir de janvier 2017.

Les cours seront assurés par un professeur d'Allemand diplômé, les lundis scolaires du 09 janvier au 03 juillet 2017.

Les cours d'une dizaine de personnes dureront 75 minutes (de 17h à 18h15 pour les confirmés et de 18h20 à 19h35 nour les débutant

Le coût sera de 86€. Le paiement pourra se faire par un ou plusieurs chèques, ou par chèques vacances. Les personnes intéressées sont priées de contacter au plus vite l'EPCC par mail epccecoledemu-

sique@gmail.com ou par téléphone : 06 77 97 07 89



altersud



Saint-Frégant

E.S.T: Dimanche 13 novembre: Coupe de district

Les seniors se déplacent à Berven. Match à 14 h30 . Rendez-vous au terrain à 13 h.

Université du Temps Libre – Conférence jeudi 17 novembre: Evolution de l'agriculture finistérienne depuis la guerre jusqu'à la crise actuelle: état des lieux et perspectives, par Anne Bras, chargée d'études au CER France. Cinéma Even, rue Alsace-Lorraine, Lesneven, 14 heures.

RANDONNEE:

L'association Henchou Gwechall de Plouider vous invite à participer à une randonnée sur les chemins du Noz-trail, le samedi 26 novembre 2016.

Départ du parking du terrain de football de Tréflez à 9 h. Distance : 10 Kms, parcours accidenté et chaussures de marche conseillées. Gratuit. 06 16 72 17 26.

17° Grande Veillée en breton à Ploudaniel: vendredi 11 novembre, salle Brocéliande. 2 séances (à 14h30 et 20h précises). Contes, chants, histoires. Avec les Paotred Pagan, Per Ar Gov, Mikael Conq, Marc Paugam, Nolwenn Guiziou... En finale de la séance du soir : 1 sketch (15 mn) avec Goulc'han Kervella et P. Mellouet. E brezhoneg penn-dabenn. Entrée 5 euros. Contact : 02.98.83.62.44 ou 06.40.46.96.25



Le BAR AR MENEZ reprise des horaires habituels: Lundi : fermé . Mardi, mercredi, jeudi : ouvert de 8 h 30 à

14 h et de 16 h 30 à 20 h 30. Vendredi : ouvert de 8 h 30 à 14 h et de 16 h 30 à 1h.

Samedi : ouvert en continue de 9 h à 22 h 30. Dimanche et jours fériés : ouvert de 10 h 30 à 14 h 30 et de 17 h 30 à 22 h 30.

Et toujours notre service de cartouches d'encre, 30 à 60% d'économies selon les marques. Renseignez vous pour vous en rendre compte. Livraison sous 48 h.

Distributeur de pain : La boulangerie « Les 4 saisons » de Lanhouarneau ayant fini ses congés, elle approvisionnera à nouveau le distributeur de pain situé place du Général de Gaulle, tous les jours à partir de 6 h 45.

LE SALON - COIFFURE MIXTE 02 98 79 71 68

Horaires : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h Vendredi : 9h-18h30 Samedi : 8h30-17h.

Le salon sera fermé le samedi 12 novembre.

Durant le mois de novembre, pour une coloration effectuée au salon, un vernis à ongles offert!

DEP'ANN COUTURE - A VOTRE SERVICE 21 la gare à Tréflez 06 47 87 71 30 ou le 02 98 78 21 84 .

Horaires : du mardi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h et le samedi 9 h - 12 h.

VOTRE MARCHE, La Gare Tréflez, <u>Plats du jour pour la semaine (réalisés par Véronique)</u> Du 15 au 20 novembre Mardi → roti de porc aux pruneaux

Mercredi → salades froides

Jeudi → émincé de poulet au curry

Vendredi → dos de cabillaud aux petits légumes; PIZZA le soir Samedi → coguille de macédoine et saumon

Dimanche → poulet rôti

Retrait d'argent CMB possible- livraison à domicile

VERO PIZZA: le vendredi à partir de 18 h jusqu'à 20 h 30. Pensez à réserver: 02 98 61 45 37. La carte est disponible au magasin.

Le Télégramme est à votre disposition tous les jours. VENDREDI 11 NOVEMBRE : FERMETURE DU MAGASIN

ANNONCES

Besoin d'aide en maintenance informatique, réparation et nettoyage d'ordinateur, contactez-moi au 06.81.37.72.96 ,E-mail benjamin.autran@ymail.fr

A LOUER, appartement T3 sur Tréflez. Se renseigner en mairie au 02.98.61.45.72

A louer sur Plouider, maison 3 chambres, cheminée, cuisine aménagée. Tél 06 71 57 49 29.

Aux **SERRES DE RAVELIN** (St Frégant), les 11 et 12 novembre : « journées plantations »! 10% de remise sur tous vos achats en pépinière : plantes de haies, arbres, fruitiers, arbustes... profitezen, c'est le bon moment pour planter.

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél 02 98 83 01 94. www.serresderavelin.com

ANNONCE PAROISSIALE

Samedi 12 novembre : messe à 18 heures à Tréflez.